

A jour des
dispositions
liées au
COVID-19 et
de la réforme
de la
procédure
civile

BAUX COMMERCIAUX ET RECOUVREMENT

BDSL
BDSL AVOCATS A.A.R.P.I.

BDSL Avocats A.A.R.P.I.
130, rue du 8 mai 1945
Flexiburo - Tour A- CS 30077
92023 NANTERRE Cedex
Tél: 01.76.21.81.44
Fax: 01.73.79.16.90
contact@bdsl-avocats.fr
www.bdsl-avocats.fr

NOTRE FORMATION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Maîtrise des procédures amiables et judiciaires aux fins de paiement
- > Maîtrise des voies d'exécution



PUBLIC

- > Juristes d'entreprise,
- > Responsables et chargés de contentieux / de recouvrement,
- > Avocats



PREREQUIS

Connaissances générales en matière de baux commerciaux



TARIF

- 1.000,00 € H.T
- 1 journée
 - supports pédagogiques

PROGRAMME

Les impayés de loyers demeurent les différends les plus souvent rencontrés dans le cadre de relations bailleurs / preneurs. La crise du COVID-19 risque d'aggraver le nombre d'impayés de loyers commerciaux, de nombreuses entreprises étant fragilisées par une réduction, voir une interruption totale de leur activité.

I PRISE EN MAIN D'UN DOSSIER D'IMPAYES DE LOYERS COMMERCIAUX

1. Vérifier la solvabilité du locataire
2. Point sur les sommes dues (loyer, charges)
3. Point sur la prescription

II LE PRE-CONTENTIEUX (PHASE AMIABLE)

1. Mise en demeure (Modèle)
2. Accord transactionnel

III LES PROCEDURES JUDICIAIRES

1. Juridiction compétente (R 211-4 du COJ)
2. Les pièces nécessaires pour constituer un dossier
3. La procédure de résolution de plein droit du bail commercial (acquisition de la clause résolutoire L 145-41 du Code de Commerce) : délais, assignation
4. La procédure de résiliation judiciaire du bail commercial : délais, assignation
5. Les délais de paiement



FOCUS COVID-19

- > Le dispositif instauré par l'ordonnance 2020-316 du 25 mars 2020
 - > Les entreprises concernées par le dispositif d'urgence
 - > Les entreprises non concernées par le dispositif d'urgence

IV LES GARANTIES DE RECouvreMENT

1. Les sûretés personnelles
2. Les sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce)

V LES EFFETS DE L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE COLLECTIVE A L'ENCONTRE DU LOCATAIRE

VI EXECUTION FORCEEE

1. La saisie-vente
2. La saisie-attribution
3. Les saisies des rémunérations

VII QUIZZ ET QUESTIONS/REPONSES

BDSL

BDSL AVOCATS A.A.R.P.I.